PROJET CARE + : DE NOUVELLES FORMATIONS APRÈS LA PAUSE ESTIVALE

Le projet CARE +

Le projet propose un accompagnement individuel sur-mesure aux victimes de la traite des êtres humains identifiées en France métropolitaine afin de les aider à se réinsérer dans leur pays d'origine. Il met en place un mécanisme coordonné comprenant des activités préalables au départ, une assistance à l'arrivée, ainsi qu'un suivi sur une période de 12 mois maximum après le retour.

Afin de faciliter la détection et la protection des personnes victimes de traite, des professionnels de première ligne, en particulier ceux impliqués dans les programmes de retour volontaire, sont invités à participer à des formations à l'identification et l'orientation de ce public vulnérable.





41 professionnels formés au premier semestre 2018

Dans le cadre du projet CARE +, deux formations à l'identification et à l'orientation des personnes victimes de la traite des êtres humains ont été organisées au premier semestre 2018.

Ces formations, destinées aux professionnels amenés à être en contact avec des victimes de la traite, ont pour but de donner des clés méthodologiques et pratiques à des personnes n'ayant aucune connaissance préalable sur le sujet.

La première formation CARE + s'est tenue à Lyon le 26 avril 2018, la deuxième à Bordeaux le 5 juin 2018, regroupant 41 professionnels issus de milieux différents: Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), Aide Sociale à l'Enfance, Gendarmerie, Associations non spécialisées dans l'assistance aux victimes de traite, Police aux Frontières, Magistrature, etc.



Calendrier et coordination

Le projet est mis en place pour une période de 18 mois, de novembre 2017 à avril 2019.

Il est coordonné par le bureau de l'OIM France, situé à Paris.



- Fanny Ruinart fruinart@iom.int
- Chloé Taillard Yevenes ctyevenes@iom.int

01 40 44 06 91

Partenaires et bailleurs

Le projet CARE + est financé par le fonds Asile, Migration et Intégration de l'Union européenne (FAMI) et cofinancé par l'OFII et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est mis en place avec le soutien de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

Chaque formation dure une journée, et s'articule autour de trois modules, avec pour chacun des exercices interactifs et temps d'échange :

- I- Définition, cadre légal, faits & chiffres
- II- Identification : indicateurs et techniques d'entretien
- III- Orientation des personnes victimes



Des experts de l'OIM des bureaux de Roumanie et de Tunisie ont participé aux formations, afin d'apporter un éclairage sur les profils des victimes provenant de ces deux pays, et d'expliquer les différentes étapes de l'aide à la réinsertion pour ce public vulnérable.

Trois nouvelles formations auront lieu à partir de septembre 2018.

Aide à la réinsertion dans les pays de retour

L'équipe de coordination du projet CARE + a reçu 6 orientations depuis le lancement des activités.

Le projet a permis de soutenir dans leur processus de réinsertion dans leur pays d'origine 2 personnes victimes de traite rentrées grâce à l'aide au retour de l'OFII, au Népal et au Cameroun.





